

(Marques d'assentiment.) Ce n'est donc pas à la clémence du président, dont il ne saurait être question ici, qu'il faudrait s'adresser, c'est aux souvenirs et à la justice de la chambre.

Eh bien, je pense qu'après deux rappels à l'ordre consécutifs, et après ce qui s'était passé, dans l'impossibilité où je me trouvais de faire rentrer notre honorable collègue dans le respect du règlement et de l'autorité que le président tient de la chambre, j'ai légitimement demandé à la chambre d'appliquer une mesure dont les explications qu'on vient d'apporter à cette tribune démontrent la justice; car, en terminant, l'honorable M. de Baudry-d'Asson, tout en se plaignant d'être opprimé par le président, a prétendu se glorifier encore une fois du rappel à l'ordre qu'il a encouru dans une séance précédente, alors que j'ai invoqué un article du règlement beaucoup moins sévère que celui que j'aurais peut-être dû appliquer et qui prévoit le cas où, dans une séance publique, un député aurait fait appel à la violence, provoqué à la guerre civile ou à la violation des lois constitutionnelles. (Exclamations à droite.)

L'autre jour, je me suis contenté, sans appliquer le règlement dans toute sa rigueur, de rappeler à l'ordre M. de Baudry-d'Asson, lorsqu'il disait que la Vendée et la Bretagne se lèveraient pour protester contre les projets de lois du gouvernement.

Aujourd'hui, il vient de qualifier d'excessive la mesure que j'ai prise ce jour-là contre lui. Je ne peux que rappeler qu'elle a été au-dessous de la répression qu'il méritait, puisque l'article 124 porte que la censure avec exclusion temporaire du lieu des séances est prononcée contre tout député qui s'appuie sur de pareils arguments et fait appel à des résistances que je qualifierais autrement si elles avaient eu un caractère plus provocateur. (Très bien!)

Donc, j'ai appliqué le règlement qui me permet de ne donner la parole que lorsque l'ordre ne doit pas être troublé, et qui m'autorise à ajourner à la fin de la séance les explications qu'un député peut vouloir donner. Au moment où la censure allait être mise aux voix, et avant qu'elle fut prononcée, j'ai déclaré que j'étais prêt à donner la parole à M. de Baudry-d'Asson s'il reconnaissait l'autorité du président. Il ne l'a pas reconnue. (Si! si! sur quelques bancs à droite.)

M. GRANIER DE CASSAGNAC PÈRE. — Il l'a reconnue formellement.

M. LE PRÉSIDENT. — La chambre a prononcé. La censure est maintenue.

L'incident est clos. (Très bien! très bien! à gauche. — Rumeurs à droite.)

M. HAENTJENS. — Je demande la parole sur l'interprétation du règlement.

M. CUNEO D'ONNANO. — La censure peut-elle être prononcée contre un député qui n'a pas été rappelé deux fois à l'ordre consécutivement?

M. LE PRÉSIDENT. — M. de Baudry-d'Asson a été rappelé à l'ordre deux fois consécutivement, et la seconde fois avec inscription au procès-verbal.

M. DE BAUDRY-D'ASSON. — Pardon, M. le président, vous ne m'avez pas rappelé à l'ordre avec inscription au procès-verbal, et c'est une des plaintes que je formule contre vous. A gauche. — La clôture!

M. LE PRÉSIDENT. — C'est le bruit qui vous a empêché de l'entendre. J'ai commencé par vous prévenir que je serais obligé de vous rappeler à l'ordre. C'est après vous avoir prié trois ou quatre fois de garder le silence que je vous ai appliqué un premier rappel à l'ordre, et c'est parce que vous ne vous y êtes pas soumis que je vous ai frappé d'un second rappel à l'ordre, qui entraîne l'inscription au procès-verbal. Ce n'est que lorsque vous avez accepté, mais en protestant, en invoquant comme une sorte de mesure glorieuse pour vous, ce second rappel à l'ordre, que j'ai consulté la chambre sur la censure. (Murmures à droite. — Approbation à gauche et au centre.)

Veillez croire que je ne mets dans la direction de ces débats qu'une seule passion, celle de l'équité et de l'impartialité, et que, quand je sollicite la chambre de faire respecter le règlement, c'est elle-même et non pas

seulement celui qui préside à ses délibérations que je demande que l'on respecte. (Très bien! très bien!) et applaudissements à gauche et au centre.)

M. HAENTJENS. — Je demande la parole. A gauche et au centre. — La clôture! la clôture!

M. HAENTJENS. — Je ne demande pas la parole sur l'incident; je la demande sur l'interprétation du règlement. (La clôture! la clôture!)

M. LE PRÉSIDENT. — Commençons par clore l'incident; vous aurez la parole ensuite.

M. DE BAUDRY-D'ASSON. — Monsieur le président, vous ne pouvez pas étouffer une discussion comme celle-ci; vous m'avez frappé; permettez tout au moins à un de mes collègues de se faire entendre, c'est au nom de la liberté de la tribune que je le demande. (La clôture!)

M. LE PRÉSIDENT. — Je consulte la chambre. (Interjections à droite.)

M. CUNEO D'ONNANO. — Permettez-moi, monsieur le président. (La clôture!)

M. LE PRÉSIDENT. — Je ne puis que mettre aux voix la clôture de l'incident, quand vous caractérisiez, comme vous l'avez fait, la façon dont je dirige le débat.

M. DE BAUDRY-D'ASSON. — Il ne faut pas étouffer la discussion! (Réclamations à gauche.)

M. LE PRÉSIDENT. — Je n'ôte pas la discussion. Je vous ai donné la parole, vous avez présenté vos observations aussi longuement que vous l'avez voulu. A la suite de vos explications pour réprimer les violations du règlement, j'ai rappelé à la chambre la série des propositions successives que j'avais faites.

M. DE BAUDRY-D'ASSON. — Je n'ai pas eu la parole avant la proposition de censure.

M. LE PRÉSIDENT. — N'interrompez pas, monsieur.

Vous caractérisiez tout cela par un mot qui est, je crois pouvoir le dire, la négation éclatante de la vérité que je viens d'exposer devant la chambre.

Je m'efforce, au contraire, d'établir que, quelle que soit la nature des réclamations qu'un député apporte à la tribune, il doit être écouté, et c'est précisément quand vous venez d'exercer votre droit et descendez de la tribune, que vous m'accusez d'avoir étouffé le débat. (Très bien! très bien! à gauche et au centre. — La clôture!)

Je consulte la chambre pour savoir si elle entend clore la discussion sur l'incident.

M. DE BAUDRY-D'ASSON. — Un seul mot! Vous m'avez reproché d'avoir excité à la guerre civile....

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas la parole!

M. DE BAUDRY-D'ASSON. — Je ne peux pas laisser passer de pareilles expressions sans protester.... (La clôture! la clôture!)

M. LE PRÉSIDENT. — L'incident est clos.

LE NOUVEAU SÉNAT.

Ma foi! après avoir voulu installer les chambres un peu partout, à Saint-Cloud même où siège le conseil des Cinq-Cents, si méchamment mis à mal par Bonaparte, peut-être s'arrêtera-t-on définitivement à un projet nouveau dû à un architecte de talent, Alfred Leroux. Il est temps d'en finir avec le provisoire; tout le monde est d'accord là-dessus, et, puisque décidément les chambres reviennent à Paris, il faut bien qu'on s'arrête à un parti. M. Alfred Leroux a choisi son emplacement entre la nouvelle rue des Tuileries et la place du Carrousel; c'est à la place du palais des rois que s'élèverait le palais de la nation.

Le plan général que nous avons sous les yeux montre, sur la rue des Tuileries, les hôtels des présidents du sénat et de la chambre des députés, qui sont reliés entre eux par un monument commémoratif à la République. Derrière ces hôtels, en façade sur la place du Carrousel, sont les deux chambres unies entre elles par la salle du congrès qui,

en temps ordinaire, servirait de salle des Pas-perdus pour MM. les sénateurs et MM. des députés.

A droite et à gauche, toujours sur la place du Carrousel, en avant des deux chambres, seraient les bureaux et dépendances, telles que bibliothèques, buvettes, imprimerie, salle des télégraphes, etc.

La salle du congrès et ses dépendances seraient converties en salles de fêtes les jours où cela serait nécessaire. On pourrait inviter dix mille personnes qui y circuleraient à l'aise.

Le monument se compose d'une fontaine où seraient représentés les trois plus grands fleuves de la France. Cette fontaine serait surmontée d'une immense colonne dans laquelle on monterait pour jouir de la vue de Paris. Cette colonne serait couronnée par une statue de la République enveloppée dans le drapeau national et tenant de la main droite une branche d'olivier. Sur un écusson seraient écrits ces mots: « Pax omnibus », qui disent le vœu de la République. Au pied de cette colonne, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité se donneraient la main. A droite et à gauche, les génies des Arts et de l'Industrie.

M. Alfred Leroux a choisi, comme type de la façade des hôtels sur la rue des Tuileries, la gracieuse architecture des bâtiments du quai.

LES DÉBUTS D'UN BOURREAU.

L'EXÉCUTION DE LAPRADE. Le journal de la Constitution d'Agen donne des détails épouvantables sur l'exécution de Laprade. Pour ses débuts, le nouvel exécuteur, Deibler, a été mis à une rude épreuve. Voici le récit du journal d'Agen:

A peine entré dans la cellule de Laprade, qui vient d'être prévenu que l'instant fatal est arrivé, l'exécuteur prend une chaise et l'offre au condamné, pour procéder à la toilette.

Laprade reluse et dit: — Non! je veux y aller comme ça!

Le bourreau reprend: — Allons! allons! ne faisons pas le méchant; nous ne voulons pas vous faire souffrir.

— Moi, je veux souffrir, répond Laprade. Je n'ai fait de mal à personne. Vous me faites souffrir injustement.

L'exécuteur lui met la main sur l'épaule, et, avec le concours des aides et des gardiens, il veut le faire asseoir de force. Laprade se défend énergiquement à coups de pied, et alors commence une lutte qui ne dure pas moins de trente minutes.

Enfin, deux des aides le prennent par les pieds, l'autre aide et un gardien par la tête, les autres gardiens ou ils peuvent, on l'allonge sur les dalles; on lui garrotte les pieds. L'exécuteur lui répète: — Nous ne voulons pas vous faire de mal. — Je veux y aller comme ça, répète Laprade; je veux souffrir.

On lui ôte ses bottines. — Levez-vous, lui dit l'exécuteur. — Laprade se lève. On essaye de nouveau de le faire asseoir. Il résiste en disant: — Je suis innocent. — Si vous croyez que ce n'est pas pénible pour moi! Il vous le semble, à vous autres! Je voudrais bien vous voir à ma place!

Et aux aides qui veulent le forcer à s'asseoir, il résiste à coups de pied, car, s'il a les mains prises dans la camisole de force, ses jambes ont été mal serrées.

Les aides et les gardiens l'enlèvent de nouveau, l'allongent et lui serrent plus étroitement les pieds. Un gardien le prend par les cheveux et lui cogne horriblement la tête contre les dalles. Laprade pousse des cris terribles, répétant: — Vous me faites mal, je suis innocent.

Puis il ajoute, vaincu: — Eh bien! je vais m'asseoir.

On le redresse sur ses genoux et la toilette commence. Avec les ciseaux, un des aides déchire autour du col, la camisole de force et les vêtements que Laprade porte au dessous. On n'a pas eu à toucher aux cheveux.

L'arrêt indiquant que le condamné serait conduit en chaise au lieu du supplice, on lui a jeté sur les épaules un peignoir blanc et

noyé sur la tête un voile noir qui descend jusqu'au genoux.

— Voulez-vous marcher ou voulez-vous qu'on vous porte? demande le bourreau.

— Je marcherai, répond Laprade. Arrivé au lieu du supplice, on relève le voile qui couvre la face du condamné. On constate que sa figure est couverte d'ecchymoses et de contusions.

Ces traces livides et sanglantes sont le résultat de la lutte qui a eu lieu à la prison et de la manœuvre de celui des aides qui cognait la tête de Laprade sur les dalles.

Après qu'il a entendu la lecture de la condamnation, les aides s'emparent de lui, le poussent contre la planche à bascule; la tête est déjà dans la lunette, mais Laprade tort le cou et le bourreau est obligé de la replacer d'aplomb. Il presse un bouton, le couteau tombe et... la tête pousse un cri immense.

Le parlement français n'a point le monopole des scènes regrettables, et la chambre italienne vient de nous offrir, — par la faute, il est vrai, d'un seul homme — un spectacle qui n'est guère plus édifiant. Il s'agissait d'une question de chemin de fer; une pareille discussion aurait dû être, ce semble, pacifique, et elle l'aurait été en effet si un personnage qui après avoir été le collaborateur de journaux français et après avoir mangé le pain de la France, s'est distingué depuis en toute occasion par sa haine contre la France, ne s'était avisé de se répandre en grossières injures contre le pape Grégoire XVI, sous prétexte que ce pontife — comme M. Thiers, du reste, — n'aimait point les chemins de fer.

M. Petruccelli della Gattina a traité Grégoire XVI tout simplement d'ivrogne (ubriaco); et, rappelé à l'ordre par le président pour cette expression peu parlementaire, il a renchéri encore sur sa première injure, en traitant ce pape de « pourreau » (ciaccio). Puis, continuant ses divagations, il s'est mis à parler de M. Nicotera en termes tels que celui-ci lui a « infligé » un démenti et s'est attiré à son tour pour cela un rappel à l'ordre. En somme donc, une séance qui donne une assez médiocre idée de la dignité et de la courtoisie parlementaire des Italiens, avec cette circonstance aggravante pour nos voisins, que ceux d'entre eux qui ont ainsi dépassé les bornes des convenances et du bon goût n'avaient pas, comme nos députés trop bouillants de la droite, l'excuse d'une violente passion politique.

RUSSIE. PROCÈS DES NIHILISTES.

Moscou, 20 mai.

Samedi dernier a commencé un premier procès politique devant le conseil de guerre de Kiew, d'autres suivront. On a arrêté la circulation dans plusieurs rues avoisinant le conseil de guerre.

Les accusés de ce premier procès sont: Louise Brandner, sujette prussienne, les gentilshommes Hostiaslav-Iséline Kamensky, Vladimir-Debogorgi-Markievitch, Paul Orloff, quatre individus qui ont refusé de déclarer leurs noms, les demoiselles Nathalie Arnfeld, Catherine Sarandovitch, Alexandre Potalsine, Marie Kovalevsky, Catherine Nitotcheli, vende d'un pharmacien et Vera Wassiliew. Ils sont tous accusés d'avoir pris part à une association ayant pour but le renversement de l'Etat, d'avoir opposé résistance à l'autorité et tué et blessé divers agents.

Le procès qui suivra est dirigé contre le gentilhomme Osinsky, la demoiselle noble Sophie Leschende Herzfeld et Alexandre Vyschniakow accusés d'avoir pris part à une association ayant

pour but le renversement de l'Etat, d'avoir fait fabriquer de faux passeports et d'avoir commis deux tentatives d'assassinat, l'une contre un officier de gendarmerie, l'autre contre un employé de police.

Saint-Petersbourg, 22 mai. Hier, un facteur remettait au portier du deuxième Gymnase une lettre avec cette suscription: Aux élèves de la huitième classe. Dans un coin se trouvaient ces trois lettres, I. C. K. Tout naturellement, le concierge la donna au premier élève de la classe indiquée qu'il rencontra. Celui-ci en prit connaissance et la communiqua à ses camarades, qui la portèrent immédiatement chez le directeur. La lettre contenait l'appel suivant: « Chers amis, il doit vous larder de quitter le gymnase, pour venir vous joindre à nous, afin de combattre, à nos côtés, pour la sainte cause de la délivrance de notre pays des tyrans qui l'oppriment. Vous savez bien que vos maîtres sont des tyrans et des agents de police; ce sont nos ennemis naturels, les représentants du pouvoir que nous voulons détruire. Propagez nos idées: elles seules peuvent arriver à nous rendre libres. Nous comptons sur vous. »

Signé: « Terre et Volonté » (affranchissement.)

Les élèves de la huitième classe sont les plus avancés dans leurs études qui correspondent à la « philosophie » en France.

On croit pouvoir traduire les trois lettres I. C. K., par: « De la part du comité socialiste. »

Le document révolutionnaire a été remis au curateur (recteur) de l'Université. Il résulte de l'enquête préliminaire que c'est bien un vrai facteur qui l'a remis au portier. C'est lui qui apporte tous les jours le journal le « Nouveau Temps » à un abonné du Gymnase. D'ailleurs, la lettre était affranchie et régulièrement timbrée.

Je puis vous affirmer que le deuxième Gymnase était considéré jusqu'ici, à tort, comme renfermant parmi ses élèves des adeptes du nihilisme; la remise spontanée qu'ils ont faite de la lettre à leur directeur suffirait à démontrer que, si ces jeunes gens étaient regardés, on pouvait l'être, par les révolutionnaires, comme imbus de leurs criminelles doctrines, c'était sans raison aucune. La lettre était autographe, ce qui fait supposer qu'il en a été envoyé d'autres ailleurs.

Les incendies qui ravagent la Russie, depuis quelque temps, sont unanimement imputés aux socialistes. Où s'arrêteront-ils?

Le discours de Victor Hugo au banquet anti-esclavagiste nous remet en mémoire une vieille gravure de 1819.

La gravure représentait un planteur en train d'administrer un coup de pied dans ce que M. Zola n'appelle pas « le bas du dos » à un nègre. Le nègre gémissait de douleur.

Et la légende était celle-ci: « Je t'ai déjà défendu de m'appeler: Maître. Apprends que tous les hommes sont frères, animal! »

Madrid, 1^{er} juin. — Le roi Alphonse a ouvert aujourd'hui en personne la session des cortès. Il dit dans son discours que le ministère continuera la pratique des principes libéraux; les relations avec les puissances étrangères sont satisfaisantes; le budget ne contiendra aucun nouveau changement; le gouvernement soumettra des mesures pour atténuer les effets des dix années de guerre à Cuba, et

avec le concours des cortès il s'efforcera d'assimiler la position de la colonie à celle d'une province d'Espagne et d'arriver aussi vite que possible au jour de l'abolition complète de l'esclavage.

Madrid, 2^e juin. — M. Martos a demandé aujourd'hui aux cortès l'abolition du serment de fidélité. Le ministre de l'intérieur a répondu que les députés pouvaient refuser de prêter serment mais que le serment ne saurait être aboli. M. Castelar a dit que le serment était une relique du système féodal. Il le prêterait mais non sans protestation.

Londres, 31 mai. — Le correspondant madrilène du Daily News annonce que d'après le nouveau traité, les Chinois dans les colonies espagnoles seront traités comme les sujets des nations les plus favorisées, et que les relations commerciales entre l'Espagne et la Chine seront mises sur le même pied.

TRAIN ARRÊTÉ PAR DES BRIGANDS EN ESPAGNE. Londres, 30 mai. — Le train parti de Saragosse pour Madrid a été arrêté près de Calatayud par des brigands qui ont enlevé 40,000 francs.

PORTUGAL ET ANGLETERRE. Lisbonne, 1^{er} juin. — On annonce que l'ancien ministre, avant de se retirer, a conclu avec la Grande-Bretagne un traité tendant à la suppression de la traite des noirs et au développement du commerce et de la civilisation de l'Afrique. Le traité stipule la liberté de commerce et de navigation entre les colonies anglaises et les colonies portugaises voisines, déclare le Zambèze libre au commerce du monde et accorde à la Grande-Bretagne des facilités pour le passage de troupes et de munitions de guerre à travers le territoire portugais jusqu'à l'Afrique méridionale.

LA GUERRE DES ZOULOUS. Londres, 30 mai. — Une dépêche du 15, de Simon Bay, cap de Bonne-Espérance, voie de St-Vincent, dit qu'il n'est pas encore confirmé que Cettwayo ait brûlé le kraal royal d'Ulundi, dans le but de ne laisser aucune prise aux attaques des troupes anglaises et à la guerre d'embuscade. Il y a eu 65 cas de fièvre et la dysenterie s'est déclarée dans l'armée.

On annonce la mort de Dabalmanzi, frère de Cettwayo, tué par les troupes de ce dernier en essayant d'opérer sa jonction avec les Anglais. Le colonel Crealock est malade.

Londres, 30 mai. — Une dépêche de Cape Town au Times annonce que Cettwayo s'est retiré vers le nord.

Londres, 30 mai. — Le Western Morning News de Plymouth a reçu de son correspondant de Maritzburg la dépêche suivante en date du 14 mai: « Une nouvelle importante arrive de la frontière de Tugela près de Helpmakaar. Le 11 mai, une grande bataille a eu lieu entre Thringpost et Sanwalla. Un chef zoulou puissant avait résolu de se rendre aux Anglais avec tout son peuple, comptant plusieurs milliers de personnes. Il a été rejoint par Dabalmanzi, frère de Cettwayo, qui commandait les Zoulous à Gingililwe, et par ces débris de cette armée, ses chefs s'étant tenus par crainte à l'écart de Cettwayo depuis leur défaite. Matcoona et Dabalmanzi étaient arrivés à peu de distance de Thringpost lorsqu'ils ont été attaqués à l'improviste par de nombreuses troupes commandées par Cettwayo et venant du nord. Il s'en est suivi une lutte acharnée dans laquelle les Zoulous qui voulaient se rendre ont été tués en pièces. Matcoona a réussi à s'échapper. Dabalmanzi a, dit-on, été tué. Le roi Cettwayo, enhardi par son succès et ayant probablement appris que les colonnes de lord Chelmsford ont fait un mouvement en avant, a réuni tous ses partisans et pris position au point de jonction des deux rivières White et Black Umfolosi. Il a derrière lui les plus hautes montagnes du pays des Zoulous, couvertes de bois épais à la base, et devant lui, un terrain marécageux. C'est là que le roi attend les Anglais. Au dire des éclaireurs indigènes, il a déclaré qu'il ne se rendra jamais. On croit qu'il a rassemblé toutes les troupes disponibles, et l'on ne craint plus d'incursions dans le pays de Natal. »

Cape-Town, 14 avril. — Le colonel Wood a levé le camp à Kambula pour aller prendre position sur la rivière White Umfolosi afin de mieux coopérer avec le colonel Newdegate. Le colonel Crealock est grièvement malade de la fièvre typhoïde.

Londres, 1^{er} juin. — L'United Service Gazette dit qu'il est probable que lord Chelmsford demandera un congé et retournera en Angleterre aussitôt l'arrivée du général sir Garnet Wolseley sur le théâtre de la guerre.

Londres, 2^e juin. — Une dépêche de Cape Town au Times annonce que la nouvelle de l'incendie du kraal royal et de la retraite de Cettwayo dans le nord-ouest du territoire zoulou avec une forte armée, est officiellement confirmée.

DIAMANTZ. Londres, 2^e juin. — Un télégraphe de Mandalay au Daily News que certaines femmes de la famille royale auxquelles le gouvernement anglais s'était intéressé ont été mises aux

tre que Hans avait regno de sa sœur le jour de l'investissement de Paris.

Un des petits soldats tira de sa giberne un bout de chandelle et l'alluma. Et Hans lut ce qui suit:

« Nous sommes bien malheureux, mon cher frère; le bon Dieu nous abandonne; qu'avons-nous fait pour cela? Nous reverrons-nous jamais, maintenant? La pauvre mère s'en va de chagrin, parce qu'elle se figure voir dans l'avenir, et que tu lui apparais toujours blessé et mourant. Eeris-lui donc pour la rassurer, et soigne-toi bien, et ne fais pas d'imprudences, pour te garder pour elle, et aussi pour Catherine, qui, quoique de l'autre côté, n'est pas notre ennemie, elle. Les Prussiens sont chez nous, le pays en est noir, c'est comme une fourmilère. Ils prennent tout, ils mettent la main sur tout et font partout place nette; ils réquisitionnent les troupeaux, les voitures, les chevaux, les blés, les avoines, les fourrages, et rien ne manque ici, puisque l'on n'a eu le temps de rien chasser devant soi et de rien sauver. Que de malheurs, mon Dieu! Nous sommes ruinés; mais cela ne serait rien s'ils ne nous faisaient pas tant souffrir de leur brutalité. C'est par la terreur qu'ils veulent nous réduire. Ils ont fusillé le vieux Fritz Reuter, parce qu'il n'a pas voulu les guider dans la Hartz. Leur général a fait donner cent coups de bâton à Jacob Schmitt,

de Huningue, — tu sais, le cuirassier qui portait toujours un bonnet de police de la garde, — parce qu'il a refusé de saluer les officiers prussiens; il en est mort le lendemain. Il paraît que nous ne serons plus Français. Mais nous le serons tout de même, parce qu'il ne suffit pas qu'ils nous disent: « Vous n'êtes plus Français, » pour que nous soyons Prussiens. Catherine m'a dit que, puisque c'est ainsi, elle se fera Française pour toi, et que tu dois rester Français, même si, pour cela, il te fallait l'expatrier. Tu sais que son frère Arnold a été pris aussi pour l'armée. On ne sait où il est. Quand on pense que vous pourriez vous trouver l'un en face de l'autre et que vous seriez obligés de vous tirer des coups de fusil! Les plus méchants de tous sont encore les Badisch. Ils disent comme cela qu'ils ne nous feront jamais autant de mal que nous leur en avons fait. Quand? Comment? Je n'en sais rien; il paraît qu'il y a au moins deux cents ans. Est-ce que c'est notre faute? Alors, parce qu'un homme qui en a tué un autre échappa à la justice, il faudrait donc exécuter ses descendants, fût-ce deux cents ans après? Si tous les peuples ont autant de mémoire, ça ne finira jamais! Ah! mon pauvre Hans, tout cela est bien triste, et quand je penso à autrefois, quand nous passions les soirées sous les grands tilleuls de la cour du père Becker... »

La lettre tomba des mains de Hans; ce souvenir éveillé par sa sœur, c'était sa plus vive, c'était sa douleur, c'était toutes ses larmes et tout son désespoir. La voix s'arrêtait dans sa gorge; il ne pouvait pas continuer, il étouffait. Et ensemble, les quatre petits nostalgiques se mirent à pleurer.

— Oui, dit Hans, quand il retrouva la force de parler, lorsqu'après l'ouvrage, nous passions l'eau pour aller chez Becker, c'était toujours Catherine qui était la première à nous attendre sur le bord, et à qui je jetais la chaîne pour nous amarrer....

Et les heures heureuses de défiler une à une devant lui. Ah! comme leur pensée, à tous les quatre, était loin de la guerre!

— Te souviens-tu, toi, Fuchs, un soir, en mai dernier, que nous buvions sous le tilleul, il y avait au-dessus de nous un rossignol qui chantait que c'était merveille; tout le monde se taisait pour l'entendre; quand il a eu fini, Katherle s'est mise à chanter la chanson du rossignol.

— Oui, je m'en souviens, répondit Fuchs; même que nous avons fait chorus au refrain:

So sing, so sing, froh Nachtigall! Die aunders Waldvogelsoin schwiegen, (Chante, chante, joyeux rossignol, les autres oiseaux du bois se taisent.)

En même temps que la première note de Fuchs, les trois autres voix s'élevaient unies pour le chœur, et c'était vraiment une chose étrange et touchante que cette mélodie, d'une grâce mélancolique, éclatant au milieu de ces ruines, dans le profond silence de la nuit.

Le branle était donné, il n'y avait plus de raison pour ne pas redire toute la chanson.

Hans entama le premier couplet: O Nachtigal, dein edler Schell, etc., etc.

Avec plus de force et d'ensemble encore, les quatre voix chantèrent le refrain en chœur.

Hans allait commencer le deuxième couplet, mais il fut prévenu. Avant qu'il ne l'eût entamé, une voix claire, jeune, entendue au dehors de la mesure, à peu de distance, prenait sa part de ce singulier concert et disait le couplet. Et d'autres voix se réunirent aussi à la sienne pour chanter le refrain. Les quatre soldats écoutaient ravis, et presque pas étonnés, en vérité, tant leur esprit, possédé par une pensée unique, s'était dégagé du milieu où ils se trouvaient.

— Des pays, sans doute, dit Hans. Et pour leur rendre leur politesse, il se prépara à leur renvoyer le troisième couplet.

Comme il commençait: Wann du fangst an zu zucken.

Il fut interrompu brutalement par un « Wer du? » accompagné du cliquetis de fusils qu'on arme.

Et, à travers l'ouverture béante d'une fenêtre basse, une menaçante apparition vint rompre le charme.

— Les Prussiens? s'écrièrent les petits soldats sautant sur leurs fusils.

Mais, à la lueur de la chandelle, ayant aperçu les pantalons rouges, les Allemands avaient fait feu, et un des pauvres enfants était tombé.

Alors les coups de fusils s'échangèrent; voyant leur compagnon mort, les petits fantassins étaient devenus des lions; ils escaladèrent la fenêtre et se lancèrent tête baissée, baïonnette en avant, sur les agresseurs. Héroïsme inutile. Deux Allemands étaient tombés, mais ils se renouelaient; les deux camarades de Hans furent tués. Quant à lui, acharné contre un ennemi, tous deux ayant jeté leur fusil pour se battre corps à corps, la baïonnette à la main comme un sabre, se cherchant dans l'ombre, s'enlaçant, se déchirant des dents quand leurs bras mutilés ne purent plus porter une arme, quant à Hans, disons-nous, il avait fini par tomber épuisé, perdant tout son sang, près de son adversaire qui ne donnait plus signe de vie.

Une patrouille était accourue au tumulte. On ramassa les morts et les blessés. Hans et son adversaire furent portés à la même ambulance et placés l'un près de l'autre.

Quand il put ouvrir les yeux, le pauvre petit soldat de Neudorf regarda son voisin qui s'éveillait aussi. Deux regards échangés, deux cris simultanés: — Arnold!.... — Hans!....

— C'est donc toi qui chantaient le Rossignol?....

— Et toi qui as dit le deuxième couplet?....

Leurs mains se serrèrent et tous deux se mirent à pleurer.

— Hans, mon frère, fit Arnold, ne dis jamais à Catherine que c'est moi qui ai tiré sur toi; je ne pourrais plus rentrer à la maison!....

— Tu y rentreras, mon pauvre Arnold, mon frère, moi, je n'irai plus jamais, jamais!... Promets-moi de ne pas apprendre à Catherine que c'est moi qui t'ai blessé ainsi, pour qu'elle ne maudisse pas ma mémoire!....

Ni l'un ni l'autre n'y est retourné, sous les beaux tilleuls du père Becker. Ils sont morts, presque à la même minute, se tenant par la main. C'est la guerre!....

ALPHONSE DE LUNAY.